

# Cie. d'Assurance Royale Canadienne

## Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS:

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,  
J. R. THIBAudeau,  
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,  
W. F. KAY,  
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.  
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques  
17 septembre 1873.

# J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS  
EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON, CHAS. HEBERT, A. S. HAMELIN

**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 30 OCT. 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 3 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

## AVIS

Demanda sera faite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds et à capital limités sous le nom de la "Compagnie de Protection Commerciale" pour le règlement économique des créances douanières et autres fins. Le siège principal des affaires de la Compagnie sera à la Cité de Montréal.  
Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER,  
Gérant.

## \$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31 G. STINSON & CIE.,  
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR  
Entrepot d'épicerie, liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Biens portés & domestiques.  
MONTREAL

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1 Octobre 1873.

Distribuées.		MALLES	Livrées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
11.30	.....	Ottawa, par chemin de fer (a)	7.00	7.75
11.00	.....	Province d'Ontario, par route (a)	7.00	7.75
3.10	.....	Rivière Ottawa par route (a)	.....	.....
QUEBEC.				
8.00	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par chemin de fer	.....	5.30
.....	.....	Québec, par chemin de fer, Townships, C. T. Riv. Arthabaskaet, Riv. du Loup, St. Rémi et Lemmingford	.....	7.00
8.00	.....	St. Hyacinthe, Sherbrook	6.00	7.00
4.14	.....	Do St. Jeanne d'Arc à Pt. Shefford et à l'intersection du chemin de fer Vt.....	.....	2.30
10.00	.....	.....	.....	2.15
MALLES LOCALES				
.....	.....	Beauharnois (route).....	6.00	.....
9.30	.....	Chambly .....	7.45	3.75
9.30	.....	St. Césaire.....	7.45	3.75
11.00	.....	Contrecoeur, Aron et Verchères	.....	1.50
11.00	.....	Côte St. Paul, Tanneries Ouest.....	10.30	.....
10.00	5.45	Huntingdon .....	5.00	2.00
9.30	2.00	Lachine .....	6.00	2.00
9.30	2.15	St. Lambert .....	.....	2.75
11.00	.....	Laprairie .....	10.00	2.75
10.00	.....	Longueuil .....	6.00	1.50
.....	.....	N. G. Snow & St. Récollet	7.00	.....
8.30	5.15	Terrebonne, St. Vincent	7.00	3.00
.....	5.00	Pointe St. Charles, St. Laurent, St. Basile, St. Roch, Ste. Anne, Ste. Thérèse, et Ste. Madeleine	8.30	5.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	.....
.....	2.30	St. Jean, Station St. Armand.....	6.00	2.30
.....	5.00	Trois-Rivières par la Roche Nord.....	.....	1.30
6.00	.....	PROV. MARITIMES.	.....	.....
.....	.....	N. Brunswick et Isle d'E. Halifax, N. S.....	7.00	7.00
.....	.....	Les malles de N.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et la transmission se fera tous les vendredis terminatifs à partir du 2 Jul.	.....	7.00
ETATS UNIS.				
6.00	.....	Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, excepté le Maine	7.45	2.30
6.00	.....	New York et les Etats du Sud.....	.....	2.30
5.00	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....	.....	12.27
6.11	.....	Etats de l'Océan Pacifique et l'Antiocha.....	7.00	7.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	.....	Lettres, etc., payés à l'avance et N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	.....	2.30
.....	.....	Pour Havane et Indes occidentales	.....	2.30
.....	.....	Pour St. Thomas, les Indes occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	.....	.....
GRANDE BRETAGNE,				
.....	.....	Par la ligne Canadienne, Vendredi.....	7.00	.....
.....	.....	Par la ligne Cunard, Boston, Lundi.....	2.15	.....

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 3.30 p. m.  
(b) de ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 00 a. m., 1.00, 5.00 et 9.0 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

**\$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00**

Première classe et compte sous tous les rapports.

AGENTS DEMANDES

Avantages extraordinaires, Circulaires, Echantillons de coutures, etc., gratis.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'INDUSTRIE HOPE

26, University Place

NEW-YORK.

1873

82